



**Assemblée des Français de l'Étranger
XXXIII^{ème} session 5 octobre - 9 octobre 2020**

**RÉSOLUTION DE LA COMMISSION COMMERCE EXTÉRIEUR,
DÉVELOPPEMENT DURABLE, EMPLOI ET FORMATION**

Résolution : COM/R.1/10.20

Objet : Création d'un statut pour les Entreprises des Français de l'Étranger (EFE)

**L'Assemblée des Français de l'étranger,
CONSIDÉRANT QUE**

- Les EFE, entreprises créées localement à l'étranger, fondées ou détenues majoritairement par des citoyens de nationalité française établis à l'étranger, sans relation capitalistique ou structurelle directe avec un établissement enregistré en France, ne sont pas reconnues par les pouvoirs publics ;
- Les EFE ont été fortement impactées par la pandémie de Covid-19 et enregistrent une baisse de leurs activités, ainsi qu'une grande incertitude quant à leur avenir ;
- Les EFE participent à l'activité économique française et à son rayonnement, et devraient être intégrées aux dispositifs du commerce extérieur de la France et aux mesures de soutien des entreprises françaises victimes de la crise ;
- L'absence de statut des EFE ne leur permet pas d'être éligibles à un ensemble d'aides publiques et privées.

DEMANDE

Que soit créé un statut propre aux EFE qui leur permettent d'être reconnues par les pouvoirs publics.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		